



FONDATION
du BTP 
Reconnue d'utilité publique

**Un acteur pour les hommes
et les femmes du BTP**

Au plus près des acteurs du BTP, nous les accompagnons, les soutenons et les formons à la prévention des risques professionnels.



Reconnue d'utilité publique depuis sa création en 2004, la Fondation du BTP exerce des missions, au service des salariés et des entreprises du secteur, qui s'inscrivent autour de trois grandes orientations :

- la prévention des risques professionnels ;
- la solidarité entre les générations et la promotion des métiers ; notamment en suscitant des vocations chez les jeunes ;
- la lutte contre les exclusions.

Et pour concrétiser ses engagements, la Fondation dispose de trois leviers :



Actions de prévention
des risques professionnels

Mécénat

Aide individuelle



Pacte BTP

pour réduire le risque routier

OBJECTIF

Pour répondre à la problématique du risque routier en entreprise, et ainsi diminuer le nombre d'accidents du travail sur la route, la Fondation a conçu Pacte BTP.

L'approche pédagogique de cette formation s'appuie sur la participation active des salariés, qui, à la suite de mises en situation, identifient leurs points d'amélioration personnels au volant, et s'engagent, grâce à un «pacte» avec eux-mêmes, à une conduite plus sûre.

PUBLIC

Pour les entreprises et les centres de formation du BTP.

Pour les jeunes conducteurs comme pour les salariés plus expérimentés.



CHIFFRES & PARTENAIRES

Lancée en 2006, Pacte BTP a permis de sensibiliser plus de 80 000 personnes à une conduite plus responsable. La Fondation du BTP a également formé plus de 750 animateurs-relais présents dans de nombreux centres de formation et entreprises.



Une fois la formation déployée, la Fondation vous adressera une attestation que vous pourrez joindre à votre Document Unique d'Évaluation des Risques (DUER).

PREMIERS
COMBATS

Premiers combats pour évoluer



OBJECTIF

Vous souhaitez vous investir dans la sensibilisation des addictions auprès des jeunes du BTP et devenir un acteur relais sur ce sujet ?

Le module EVOLUTION propose une sensibilisation aux techniques d'écoute active et de libération de la parole permettant d'aider les jeunes à garder le contrôle de leur consommation et ainsi les amener à modifier et adapter leur comportement dans certaines situations à risques.

Cette formation s'appuie sur un outil d'animation digitale, véritable support pédagogique permettant par la suite un déploiement autonome sur le terrain d'une ou plusieurs sessions de sensibilisation auprès des jeunes.

PUBLIC

Cette opération s'adresse à tous les acteurs du secteur du BTP en lien avec un public jeune (élèves, apprentis, apprenants, etc.) telles que les équipes pédagogiques et d'animation des CFA (Centre de Formation d'Apprentis) et des lycées professionnels, ainsi qu'aux professionnels du BTP.

À SAVOIR

Depuis 2011, la Fondation du BTP est engagée dans une démarche de prévention contre les addictions chez les jeunes du BTP.

Elle a souhaité en 2023 réitérer son engagement sur ce sujet majeur en proposant un nouveau module d'animation accessible à tous, notamment aux intervenants et encadrants de jeunes.

LE +



Déclic addictions pour lever le tabou des addictions

OBJECTIF

Il s'agit ici d'aider et d'accompagner les entreprises à lever le tabou des addictions aux substances psychoactives (alcool, drogues, psychotropes...). Lancée en novembre 2019, Déclic addictions permet d'aborder ce sujet complexe grâce à une pédagogie active et bienveillante, basée sur le partage d'expériences, des mises en situation et des clés pour accompagner les personnes en difficulté.

PUBLIC

Déclic addictions se décline en 4 modules pour s'adapter au plus près aux besoins des entreprises :

- pour les dirigeants ;
- pour les préventeurs – managers ;
- pour les salariés ;
- pour tous, sous une forme plénière.



LE +

L'opération Déclic addictions est un véritable outil de communication au sein de l'entreprise. Elle donne des clés pour identifier, comprendre et réagir face à un cas de consommation excessive de produits psychoactifs pouvant générer des situations de mise en danger de soi-même ou des autres.

Déclic addictions permet de déconstruire les stéréotypes, de bien poser les choses et de contextualiser : les dirigeants sont aussi responsables de la santé des salariés.

Nelly Allard, gérante de l'entreprise Bourguignon Pro Pliages – Dal'Alu et présidente du groupe Femmes dirigeantes de la Fédération Française du Bâtiment de l'Isère.



Une fois la formation déployée, la Fondation vous adressera une attestation que vous pourrez joindre à votre Document Unique d'Évaluation des Risques (DUER).

Le mécénat

innovation, formation et lutte contre l'exclusion

La Fondation du BTP accompagne chaque année les porteurs de projet situés en Rhône-Alpes et Saône-et-Loire. Bien souvent, son mécénat est le coup de pouce qui permet au projet de se réaliser !

Depuis 20 ans, elle accorde son soutien financier à de nombreux projets parmi lesquels :

- « Expérience Chantier » porté par la Fédération du BTP de la Loire avec la création d'un escape game afin de communiquer auprès des jeunes sur l'attractivité des métiers du BTP ;
- son engagement avec la Fédération du BTP de la Haute-Savoie sur la réalisation d'un documentaire visant à mettre en avant les femmes exerçant des métiers du bâtiment ;
- sa participation à l'achat de matériel de pointe pour les apprentis géomètres-topographes de la SEPR.

Bien au-delà des aides financières, qui nous permettent de réaliser des projets que nous ne pourrions pas mener seuls, la Fondation est un acteur essentiel pour l'accompagnement social, pour l'insertion et pour la valorisation de nos métiers.

Richard P., porteur de projet



L'aide individuelle

faciliter la vie des hommes et des femmes du BTP

Au cas par cas, la Fondation peut apporter un secours financier à une personne ou une famille traversant une période difficile, souvent en parallèle d'un accompagnement social. Les aides individuelles peuvent aussi concerner des projets d'avenir, comme le passage du permis de conduire ou le suivi d'une formation...



QUELQUES CHIFFRES CLÉS

110K€

C'est la somme consacrée en 2022 aux opérations de prévention des risques professionnels avec 3 programmes : Pacte BTP, Premiers combats et Déclic addictions.

90 K€

C'est chaque année le montant octroyé par la Fondation du BTP aux actions solidaires et de promotion du BTP.

12K€

C'est la somme versée en 2022 par la Fondation du BTP pour les aides individuelles.

Il nous ont fait confiance !



Vous souhaitez faire du secteur du BTP un modèle en matière de prévention des risques professionnels ?

Soutenir la Fondation en faisant un don,
c'est faire grandir le secteur du BTP !

La Fondation du BTP étant reconnue d'utilité publique, vous pourrez bénéficier d'une réduction fiscale à hauteur de :

60% pour les entreprises

66% pour les particuliers



Découvrez nos actualités et nos actions de prévention sur
fondation-btp.com

04 78 61 57 97
contact@fondation-btp.com

